

P. 12 798.B

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

—:o:—

XIV. 28. J

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 17 OCTOBRE 1922

—:D:—

Discours de M. le Recteur Ch. DEJACE

Problèmes économiques et sociaux d'après guerre.

—◆—

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1921-1922



1921-1922

LIÈGE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.

54, Rue des Clarisses, 54

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

17 OCTOBRE 1922

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 17 OCTOBRE 1922

Discours de M. le Recteur Ch. DEJACE

Problèmes économiques et sociaux d'après guerre.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1921-1922



LIÈGE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.

54, Rue des Clarisses, 54

La séance solennelle de reprise des cours à l'Université de Liège a eu lieu, le mardi 17 octobre, dans la salle académique.

A onze heures précises, le Corps professoral, précédé des massiers, et conduit par M. le Recteur Charles Dejace, a fait son entrée, accompagné des autorités qui désiraient apporter par leur présence un témoignage de sympathie et d'intérêt à l'Université.

L'assemblée était présidée par M. Gaston Grégoire, Gouverneur de la province de Liège.

Siégeaient autour de lui :

M. A. Meyers, Procureur Général près la Cour d'Appel de Liège ; MM. Marissiaux, Lambrichts et Scheurette, Conseillers à la Cour d'Appel de Liège ; M. Debarsy, membre de la Députation permanente du Conseil provincial ; MM. les Echevins de la Ville de Liège : Fraigneux et O. Gilbert ; le Colonel Médecin Dognée, Directeur de l'Hôpital Militaire de Liège ; M. L. Labbé, Consul de France ; M. le Chevalier Pissard, Consul de S. M. le Roi d'Italie ; M. Ghilain, Consul de la République des États-

Unis du Mexique ; M. L. Jowa, Consul du Vénézuèla ; M. A. Capitaine, Bâtonnier de l'ordre des Avocats ; M. M. Fraipont, Directeur Général des Cristalleries du Val St-Lambert, membre de la Commission Administrative de l'Université ; M. C. le Paige, Administrateur-Inspecteur de l'Université ; M. Thiriart, Directeur-Gérant des Charbonnages de Patience et Beaujonc ; M. A. Micha, ancien Echevin de la Ville de Liège, Président de l'Institut Archéologique ; M. Gérard, Préfet des études de l'Athénée Royal de Liège ; M. Simeons, Inspecteur principal de l'Enseignement primaire ; M. le Pasteur Rey ; M. A. Lilien, Secrétaire de la Ville de Liège ; M. Collet, Commissaire en Chef de Police de la Ville de Liège ; M. G. Laoureux, Docteur en Sciences.

MM. Jaspar, Ministre des Affaires Étrangères ; le Vicomte P. Berryer, Ministre de l'Intérieur et de l'Hygiène ; J. Bologne, membre de la Chambre des Représentants ; le Lieutenant-Général Lotz, Commandant la 3^e Circonscription militaire et la 3^e Division d'armée ; le Baron Delvaux de Fenffe, Haut Commissaire royal ; le Lieutenant-Général Hellebaut, ancien Ministre de la Guerre ; le Général-Major Pontus, Commandant l'artillerie de la 3^e Division d'armée, la Province et la Place de Liège ; le Général-Major Lekeu, Commandant l'infanterie de la 3^e Division d'infanterie ; Sa Grandeur Monseigneur Rutten, Evêque de Liège ; S. G. M^{sr} Laminne, Evêque auxiliaire ; A. Pouillet, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Liège ; A. Horion et H. Herbiet, Conseillers à la Cour d'Appel ; G. Kleyer, ancien Bourgmestre de la Ville de

Liège ; le Colonel-Adjoint d'Etat-Major De Schrijver, Chef d'Etat-Major de la 3^e Division d'armée ; le Colonel-Adjoint d'Etat-Major Wéry, Commandant le 15^e régiment d'artillerie : le Colonel-Médecin Casters, Directeur du service de Santé de la 3^e Division d'armée ; le Colonel d'Etat-Major Neefs, Commandant le 12^e régiment de ligne ; le Colonel Badart, Commandant le Corps des transports de la 3^e Division d'armée ; Jos. Pyke, Consul de Grande Bretagne et d'Irlande ; V. Thimister, Echevin de la Ville de Liège ; H. Heuse, Avocat, Conseiller communal ; A. Macar, Commissaire de l'Arrondissement de Waremme ; le Major A. Clavareau du 2^e Chasseurs à cheval ; le Major Intendant De Schepper, Intendant circonscriptionnaire ; le Major Grégoire, Commandant le Génie de la 3^e Division d'armée ; le Major Soudan, Commandant le Groupe de gendarmerie de Liège ; le Commandant Pinte, du 2^e régiment de Guides ; le Receveur de la Ville de Liège ; le Dr Reuleaux, Président de la Commission médicale provinciale ; Trasenster, Président de l'Association des Ingénieurs ; O. Lepersonne, Secrétaire Général de l'Association des Ingénieurs ; Béthune, Président de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion ; Saint Paul de Sinçay, Directeur Général de la Société « Vieille Montagne » ; Doat, Directeur Général de la Compagnie des Conduites d'eau ; Masy, Administrateur-Gérant des Charbonnages de Bonne-Espérance, Batterie et Violette ; Philippe, Inspecteur Général du Chemin de fer du Nord-Belge ; A. Stouls, Directeur-Gérant de la Société « Espérance-Longdoz » ; L. Le Paige, Ingénieur, chef de service à la Société Athus-Grivegnée ; Marbais, Directeur-Gérant des Charbonnages du Pays de Liège ; J. van Hoegaerden, Directeur-Général d'Ougrée-Marihaye ; E. Laumont,

Administrateur-Délégué de la Banque Générale de Liège ;
L. Leduc, Ingénieur ; le Chevalier A. de Mélotte, s'étaient
fait excuser.

L'entrée des autorités est saluée par l'air du *Valeureux
Liégeois*.

L'orchestre exécute ensuite la *Brabançonne* et les
hymnes nationaux des pays alliés, que l'assistance écoute
debout.

M. le Recteur prend la parole en ces termes :

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Problèmes Économiques et Sociaux

D'APRÈS GUERRE

Un des personnages du dernier roman de Binet Valmer : « Les jours sans gloire », fait à un moment cette amère réflexion, que la paix est moins simple que la guerre.

La thèse paraît à première vue paradoxale. Mais à y regarder de plus près, en face des difficultés redoutables qui se présentent à nous depuis l'armistice, on peut se demander si ce qui semble propos excessif sous la plume de l'écrivain, n'est pas une triste réalité.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte par la tradition des discours de rentrée, pour examiner devant vous quelques-unes de ces difficultés et, me tenant dans l'ordre des études qui me sont plus familières, appeler votre attention sur leur aspect d'ordre économique et social.

Depuis bientôt quatre ans que l'Europe a déposé les armes et qu'a pris fin le plus terrible des cataclysmes qui aient jamais désolé l'humanité, nous ne sommes pas encore sortis du chaos où la guerre nous a plongés.

Ce qui caractérise la situation actuelle, c'est un manque complet de confiance et de stabilité.

Qu'il s'agisse de la politique générale, des rapports entre les peuples et même entre les classes d'une même nation, des conditions économiques mondiales, de la mesure des valeurs, du prix des choses nécessaires à la

vie, des changes, partout et dans tous les domaines le terrain oscille sous les pas. On n'avance que sur un sable mouvant, et l'on se demande de quoi demain sera fait.

La question la plus grave, celle qui frappe immédiatement l'esprit quand on envisage les conséquences désastreuses de la guerre, c'est à coup sûr la situation financière et sa répercussion sur le coût de la vie.

Il serait malaisé de calculer, même approximativement, ce qu'a coûté la guerre, mais il suffit de parcourir les budgets des Etats qui y ont pris part, pour constater le fardeau des dettes écrasantes qu'elle a entraînées après elle.

En ce qui concerne plus particulièrement notre pays, avant la guerre les finances de la Belgique étaient prospères et son budget était équilibré.

La dette publique était inférieure à 5 milliards de francs. Elle dépasse aujourd'hui 34 milliards. Même en tenant compte de ce que le premier de ces chiffres exprime des francs d'avant guerre, alors que le second exprime des francs papier, l'écart n'est-il pas énorme et la charge alarmante ?

Indirectement encore, comme le faisaient ressortir les déclarations si précises de M. Theunis à Londres, la Belgique a souffert de la guerre plus que d'autres pays.

Elle ne possède pas de grandes ressources naturelles.

En dehors du charbon, elle ne produit pas de matières premières et l'on peut dire que la seule matière première qu'elle possède, c'est sa main d'œuvre.

Un choc tel que celui de la guerre et de l'après-guerre, a donc provoqué chez elle une perturbation énorme.

Il ne faut pas oublier que pendant quatre ans la Belgique a été livrée à un pillage « scientifiquement » organisé.

On a pris tous ses stocks. On a vidé ses usines. On a fait sauter ses hauts fourneaux ; de sorte qu'à la fin de l'occupation, le pays n'a pu comme d'autres se remettre au travail.

Il a fallu sortir d'abord de la torpeur mortelle et de l'affaiblissement physique considérable dans lesquelles ces quatre années de dévastations systématiques nous avaient plongés.

Il a fallu aussi, — problème non moins angoissant — ramener l'activité de la nation au régime de paix, faire face aux difficultés que créaient le retour des soldats à la vie civile et la crise industrielle, restituer à l'initiative privée les services qu'une contrainte issue de circonstances exceptionnelles avait placés aux mains de l'Etat, entreprendre enfin le grand travail de restauration des régions dévastées.

Semblable tâche ne pouvait que compliquer une situation financière déjà obérée.

De là, la nécessité de recourir aux emprunts et d'augmenter dans de fortes proportions les impôts.

Chez nous, les impôts ont été quintuplés et, chose plus grave, le système fiscal a été profondément modifié.

Je ne songe pas à critiquer cette réforme que d'aucuns ont estimée cependant trop brusque et trop radicale. Mais il ne faut pas se dissimuler que le courage fiscal a des limites. Les impôts exagérés poussent à la fraude, au découragement, à la dilapidation et à l'évasion des capitaux. Ils paralysent l'esprit d'économie et mettent obstacle à la prospérité du pays.

Devant la nécessité de ménager le contribuable d'une part et d'équilibrer le budget, d'autre part, bon nombre de gouvernements se virent forcés d'avoir recours à l'émission de papier-monnaie sans autre garantie que celle de l'Etat.

Mais au fur et à mesure que grossissait le volume de la monnaie fiduciaire, celle-ci par un phénomène bien explicable s'avilissait davantage et perdait ainsi de jour en jour, une partie de sa puissance d'achat.

Cette émission de billets non couverts par de l'or ou par du papier commercial pouvant être réalisé à brève échéance, amène fatalement le cours forcé, avec tout son cortège de conséquences fâcheuses.

On imagine bien en effet, que ce n'est pas impunément que l'on abuse de cet expédient de l'émission de papier-monnaie. A l'intérieur du pays on est contraint sans doute de le recevoir en paiement, mais il n'en est pas de même à l'étranger.

Avant la guerre, un billet de 100 francs belge, se transformait en or, sans rien perdre ou peu s'en faut. Il était au pair. Notre change n'était pas avarié. La guerre a modifié tout cela et l'effondrement de notre change, est en même temps qu'un obstacle à la reprise des relations commerciales, un facteur de vie chère.

Je viens de parler de la reprise des relations commerciales. Il ne faut jamais oublier que dans un pays comme le nôtre, l'exportation doit rester à l'avant plan de nos préoccupations. La Belgique ne suffit pas à ses besoins alimentaires ; elle doit importer près de 75 % des denrées nécessaires à sa subsistance. Il faut payer ces importations, c'est-à-dire créer des contre-valeurs qui puissent servir de moyens d'échange.

Il faut à notre tour exporter.

Mais si les marchés extérieurs se ferment, si des barrières douanières empêchent nos produits d'y pénétrer, quelle sera notre situation ?

C'est notre activité économique toute entière paralysée, c'est la crise industrielle avec ses tristes conséquences, la misère et bientôt le désordre social.

Or qui ne voit que sous la poussée d'un étroit nationalisme économique, la plupart des grandes nations songent à l'heure actuelle à renforcer leur politique protectionniste et à se défendre contre la concurrence étrangère. On assiste à ce spectacle paradoxal de nations qui veulent vendre, mais qui se refusent à acheter.

Si l'on consulte l'ensemble des statistiques du 1^{er} janvier 1919 au 30 juin 1922, notre commerce avec les principaux pays, accuse un total de fr. 25 milliards 791,000 d'importations contre fr. 17 milliards 182,000 d'exportations, soit un déficit de plus de 8 milliards en trois années et demie.

C'est de ce côté que j'aperçois le danger le plus menaçant. La nécessité de conclure des alliances économiques de nature à élargir notre sphère d'action, me paraît plus impérieuse que jamais.

Non moins impérieuse est la mise au point de nos méthodes d'exportation, la concentration et la coopération de l'effort des producteurs et des commerçants du Pays, questions étudiées de façon si intéressante par le récent Congrès national de l'exportation, tenu à Bruxelles au mois d'avril.

Et puisque je touche à ce point du commerce international, qu'il me soit permis en passant, de déplorer que nous exportions surtout des produits demi ouvrés, qui incorporent beaucoup de matière première et relativement peu de main d'œuvre.

C'est la politique inverse qu'il conviendrait de suivre. Mais pour cela, il faut relever les connaissances et les qualités techniques de notre classe ouvrière. Et de là, l'importance capitale qui s'attache à l'enseignement professionnel.

Dans cette revue rapide des causes qui ont contribué à rendre si difficile la situation d'après guerre, je serais

incomplet, si je ne signalais les abus scandaleux de beaucoup de trafiquants, qui rançonnent le public avec un cynisme incroyable, mais hélas ! trop réel. Il y a là un fléchissement de la conscience publique qui est un des plus douloureux phénomènes de notre époque troublée.

* * *

La cherté de la vie, j'ai à peine besoin de le dire, affecte toutes les classes de la population. Il en est une cependant qui, plus que toute autre, souffre des conditions économiques nouvelles. Je veux parler de la bourgeoisie.

Que l'on discute ce qu'il faut entendre au juste par bourgeoisie, peu importe.

La définition la plus exacte est peut-être celle que proposait Lichtenberger, dans une enquête récente ouverte par le Musée Social. La bourgeoisie, disait-il, n'est pas une classe fermée. C'est « un moment social », une catégorie très ouverte, très mouvante, fournissant au pays ses états-majors et sans cesse renouvelée dans l'élite du prolétariat urbain et rural.

C'est cette catégorie qu'a le plus éprouvée la perturbation économique actuelle.

Le cultivateur, vendant ses denrées à des prix élevés, y a en somme trouvé son compte. La rapidité avec laquelle il s'est porté vers l'acquisition de la terre, ou a éteint les créances hypothécaires qui grevaient son bien, est la meilleure preuve des économies qu'il a pu réaliser.

L'ouvrier a vu hausser ses salaires dans des proportions qui ont souvent égalé, parfois dépassé l'accroissement du coût de la vie. Il a trouvé d'ailleurs dans la force syndicale qui s'est singulièrement développée depuis la guerre, un point d'appui solide pour ses revendications.

La situation de la classe moyenne est toute différente. Je parle de cette classe qui vit de son travail intellectuel, du revenu de ses modestes épargnes, du montant d'une maigre pension. Parmi eux figurent les fonctionnaires, les professeurs, les magistrats, les officiers, les artistes, les gens de lettre, les bénéficiaires de rentes viagères, les clients des compagnies d'assurance, les pensionnés de toute catégorie.

Ils formaient cette classe de la population aux goûts stables, à l'ambition mesurée, qui attachait plus d'importance à la vie morale, qu'aux exigences matérielles.

La guerre est survenue et une lame de fond a bouleversé les rangs sociaux. Entraînées dans un mouvement régressif, les professions intellectuelles et libérales commencent à perdre de leur prestige. N'apparaît-il point déjà que la jeunesse s'en détourne ?

Devant elle s'ouvrent deux routes : d'un côté celle de l'industrie, du commerce, de la finance, des métiers qui payent vite et bien ; de l'autre côté, une route dure et ingrate, qui, après un long et pénible apprentissage, ne conduit souvent qu'à des traitements inférieurs, si pas même de famine.

Le choix des jeunes gens n'est pas fait pour nous surprendre. Ne les verrons-nous pas bientôt, dans ce désarroi général, se diriger de plus en plus vers les carrières rémunératrices qui leur permettent de s'établir et de s'assurer pour eux et pour leur famille non seulement l'indispensable, mais le bien-être et la sécurité du lendemain ?

Je ne dis pas que le phénomène s'accuse chez nous avec la même acuité que chez nos voisins de France, où les statistiques établies par l'enquête du Musée Social, révèlent des résultats inquiétants.

Voici celles qui concernent quelques concours.

A l'École Normale Supérieure se présentaient en 1914

(section lettres), pour 35 places, 212 candidats. En 1920, pour 30 places, 156 candidats. A la section Sciences, il y avait en 1914, 296 candidats pour 22 places. En 1920, 185 candidats pour 20 places.

A l'Ecole militaire de Saint-Cyr, il y avait en 1914, 1332 candidats, 774 admis. En 1920, 386 candidats, 166 admis. A l'Ecole des Chartes se présentaient en 1913, 29 candidats pour 19 places. En 1920, 14 candidats pour 10 places.

Mêmes constatations, en ce qui concerne les chiffres comparés des étudiants des diverses facultés universitaires à l'exception de la faculté des sciences, où le diplôme de licencié permet de devenir ingénieur civil et d'obtenir un emploi bien rémunéré.

Qui oserait méconnaître la gravité des conséquences morales et sociales de cette désaffection pour les carrières libérales ? A se prolonger, elle nous créerait une Société, où l'intelligence ne jouerait plus son rôle social, où les véritables forces du progrès seraient éteintes et où le culte de l'argent, se substituerait à celui de la science, des arts et des lettres.

Ce péril nous menace et nous ne saurions être assez reconnaissants envers nos amis Américains qui par la Fondation Universitaire, ses prêts d'études et les ressources qu'elle met à la disposition de nos chercheurs et de nos savants, ont si puissamment soutenu nos centres de haute culture intellectuelle et nous ont permis de conjurer dans une certaine mesure le danger.

Il est encore une autre conséquence redoutable de la crise que nous analysons, c'est l'influence déprimante qu'elle exerce sur la natalité. Après une courte période de relèvement, la statistique des naissances est retombée à un niveau alarmant.

Quant à la nuptialité, faut-il s'étonner qu'elle soit en recul ? Qui dira les innombrables difficultés qu'éprou-

vent les jeunes gens à fonder un foyer, alors que le logement lui-même est un problème si épineux à résoudre ?

Aussi faut-il applaudir aux mesures que le gouvernement a déjà prises et songe à prendre encore, pour favoriser la construction d'habitations nouvelles, remédier à la crise des loyers et assurer certaines faveurs aux familles nombreuses.

Nous savons assurément, l'histoire nous l'apprend, que devant ce problème de la natalité, le législateur est impuissant. Seules, les raisons morales sont ici déterminantes. Mais qui pourrait contester que les mesures prises en faveur des familles nombreuses, constituent une manière, — si imparfaite soit-elle, — de payer la dette de la Nation à l'égard de ceux qui assument la charge de l'éducation de plusieurs enfants ?

Le problème du féminisme enfin, doit au bouleversement social provoqué par la guerre, de prendre une place de plus en plus prépondérante dans nos préoccupations.

Quelle que soit l'opinion que l'on professe à l'égard du mouvement d'émancipation de la femme et des mesures légales et politiques qui en seront la suite, cette émancipation est un fait que les circonstances ont singulièrement favorisé.

Songez à la situation de tant de femmes qui, en l'absence de leurs maris, ont eu à conduire l'exploitation agricole ou commerciale, à diriger la maison sans le concours habituel du chef de ménage, à élever les enfants, à prendre seules les décisions les plus graves. Songez encore à la nécessité où se trouvent tant de jeunes filles qui auraient vécu jadis dans l'aisance, de se faire une carrière qui les mette à l'abri du besoin.

Réfléchissez à tout ce que cela représente d'énergie, de

caractère, de force de volonté, de besoin d'indépendance, et vous comprendrez combien les cadres assignés par nos lois et par nos mœurs à l'activité féminine, se trouvent étroits et devront être forcément élargis.

Ici encore, que de perspectives nouvelles s'ouvrent devant nous et que de questions délicates devront être résolues !

*
*
*

Les difficultés auxquelles nous avons à faire face, on le voit, sont multiples. On ne peut se flatter de les résoudre que lentement, par un travail d'adaptation aux circonstances nouvelles. Mais peut-être est-il possible d'esquisser déjà la voie dans laquelle nous devons nous engager et de signaler quelques remèdes à une situation pleine de périls.

Je ne m'aventurerai pas sur le terrain des réformes financières proprement dites. La question comporterait des développements techniques qui ne pourraient rentrer dans le cadre de cet aperçu général.

De ces plans financiers, quel est d'ailleurs celui sur lequel un accord a pu se réaliser ?

« Adhuc grammatici certant ».

Au lendemain de l'armistice, on se flattait de voir notre franc belge, déprécié par la guerre, reprendre bientôt la parité or dont il s'enorgueillissait jadis. Mais loin de retrouver sa valeur primitive, notre franc semble même tendre à s'en écarter davantage. Aujourd'hui notre franc ne vaut plus que le tiers de son taux nominal. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir aux prises les spécialistes, qui, dans une matière aussi délicate, s'efforcent de trouver le moyen de réajuster nos finances.

Les uns préconisent une réduction énergique de la circulation fiduciaire, sans en indiquer au surplus le moyen.

Ne serait-ce pas là d'ailleurs une mesure qui pratiquée sans discernement, serait de nature à nous amener de sérieux embarras ?

Outre qu'un relèvement trop rapide de notre change, même en le supposant possible, risquerait de créer une situation difficile à nos exportations, n'aboutirions-nous pas à grever l'Etat « emprunteur » d'un formidable poids mort ? Le service de la rente publique, le remboursement des emprunts n'en seront-ils pas rendus presque impossibles ? Ne conduiraient-ils pas l'Etat à la ruine ?

Celui-ci aurait en effet à rembourser avec des francs à valeur pleine, les francs dépréciés qu'il a empruntés.

Et à qui aurait-il à les rembourser ? Le plus souvent à des souscripteurs qui se sont enrichis pendant la guerre par des moyens peu scrupuleux et qui ont bourré leurs coffres-forts de titres publics, payés avec un papier déprécié.

— D'autres estiment qu'il faudrait pratiquer la politique hardie de la dévalorisation définitive de notre franc.

Cette solution qui aurait pour seul résultat de consacrer officiellement la situation actuelle, peut-elle mériter le nom de solution ? Au surplus changerait-elle quoi que ce soit à la dure réalité des faits ?

La spoliation que les circonstances se sont chargées d'opérer au détriment des détenteurs de signes monétaires ou de « papiers d'Etat » antérieurs à la crise, a-t-elle à recevoir cette consécration officielle ?

Si l'Etat est bénéficiaire de la mesure, ne va-t-il pas décréter par contre, la ruine définitive de tous les créanciers honnêtes auxquels la guerre et ses suites ont enlevé les deux tiers de leur avoir ?

D'autres encore rêvent d'une monnaie internationale, comme moyen d'arriver à la stabilisation des prix. Elle apporterait, disent-ils, un remède aux troubles écono-

miques qui accompagnent la perturbation illogique des monnaies, encouragerait les transactions internationales et diminuerait l'immoral agiotage auquel se livrent trop de spéculateurs et même... certains gouvernements.

N'est ce pas en effet à cette sarabande effrénée des changes qu'est due, — en partie du moins, — la carence de l'Allemagne en matière de réparations ?

La diversité même des propositions prouve en tout cas, combien la solution est délicate et divise les esprits les plus familiarisés avec les problèmes monétaires.

Quelques-uns, en attendant une solution trop lente au gré de leur impatience, se sont imaginés qu'un retour à la taxation des prix, constituerait un remède efficace à la crise. Mais l'expérience n'a-t-elle pas démontré que cette mesure artificielle n'aboutit qu'à raréfier la production et à provoquer la disette sur les marchés ?

Les poursuites pour hausse illicite ne sont guère qu'une satisfaction platonique donnée à la conscience publique. Leur inefficacité est connue et l'on revient, en France comme chez nous, à de plus saines solutions.

C'est dans une autre direction, qu'il faut chercher les moyens d'améliorer la situation.

Ne pourrions-nous d'abord demander à l'« Association », une force que les consommateurs et plus particulièrement la classe bourgeoise, ont trop négligée jusqu'ici ?

Il est certain que dans le débat auquel donne lieu la fixation des prix, vendeurs et acheteurs sont dans une situation très différente.

Si le consommateur, selon le mot heureux de Charles Gide, est Roi dans l'économie sociale, c'est un Roi qui ne règne, ni ne gouverne.

Ses sujets ont pris sur lui un tel empire, qu'ils le tiennent à leur discrétion.

Et d'où vient cette situation ?

C'est que, tandis que les vendeurs, fabricants et commerçants multiplient leurs syndicats, concluent des ententes avouées ou secrètes, n'ignorent rien des prix de revient, des prix de gros, des cours cotés à l'étranger, les acheteurs s'ignorent les uns les autres ; ils n'ont aucune occasion de se concerter, de se renseigner avec précision ; ils ignorent presque tout de la fabrication et du commerce des produits qu'ils achètent ; ils se laissent imposer avec une indolence ou une résignation lassée, les conditions les plus exorbitantes.

La première tâche est donc de sortir les consommateurs de leur isolement, de faire leur éducation, de secouer leur apathie, de leur donner conscience de leur force collective.

Ce travail réclame une organisation, difficile peut-être à mettre sur pied, mais dont on peut attendre les meilleurs résultats. C'est à cette œuvre d'intérêt public que se consacrent le « Comité Central Economique », présidé par mon éminent collègue, M. Mahaim, et les « Ligues Sociales d'Acheteurs » créées à son initiative.

C'est d'ailleurs du même besoin d'union et d'action concentrée, qu'ont surgi des organismes comme celui des « Unions Civiques », fondées en vue non pas de faire échec aux grèves professionnelles, mais d'assurer les services publics indispensables en cas de suspension générale du travail.

L'Union réalisée sur le terrain des intérêts économiques, s'est également réalisée sur le terrain intellectuel. Je signalerai ces groupements qui, en France, sous le nom de « Compagnons de l'Intelligence », de « Compagnons de l'Université », de « Confédération Générale des Travailleurs Intellectuels », s'efforcent de sauver d'un désastre les « Métiers de Culture. »

Ce sont là des faits, qui montrent que dans les milieux

les plus rebelles jusqu'ici à l'association, l'on commence à comprendre la nécessité vitale de s'organiser et d'agir.

Il ne faut pas d'ailleurs se payer d'illusions. Dans cette lutte contre les dures réalités quotidiennes, il y a lieu de faire appel surtout aux facteurs d'ordre moral.

La guerre hélas ! a provoqué des perturbations profondes dans la mentalité publique, dans la façon de comprendre la vie et d'orienter les activités.

Combien, après ces jours précaires où rien du lendemain ne semblait assuré, se sont habitués à ne plus voir dans l'existence aucune valeur durable, ni l'argent qu'on gaspillait, ni le travail, ni l'effort. Il s'agissait seulement de profiter de l'heure qui passe et de réaliser le « Carpe diem » du poète latin.

De là, cette soif de plaisir et de luxe, ces folles prodigalités et en même temps cette vague de paresse, qui ont caractérisé les premiers temps après l'armistice et dont le moraliste le plus indulgent restait frappé.

Il faut y voir sans doute, la détente après l'effort, le désir de jouir après une longue période de sacrifices, et comme la revanche de la matière.

Mais semblable méconnaissance des réalités économiques, des nécessités de la production, des lois du travail et de l'épargne, a contribué à précipiter la crise.

Si nous voulons en sortir, il faut savoir résister à cette frénésie de dépense, à cette vie de plaisir, à cette peur de l'effort, qui caractérisent trop de milieux à l'heure actuelle.

Restaurer l'esprit d'économie, remettre en honneur le précepte du travail, parler moins de loisirs et pratiquer mieux l'activité laborieuse, voilà le devoir qui s'impose non seulement aux particuliers, mais aux pouvoirs publics.

Il faut que « la compression des dépenses », cesse d'être

une vaine formule et devienne une réalité. Il faut que l'Etat, les provinces, les communes, évitent tout gaspillage des deniers publics et veillent à une prudente gestion de leurs finances. Il faut que la loi des huit heures de travail, à péril de n'être qu'une conquête grosse de déceptions pour la classe ouvrière, soit appliquée avec la discrétion et les ménagements que le législateur lui-même a prévus.

A ce prix, nous pourrons triompher des difficultés de l'heure présente.

Et si dans les moments pénibles que la paix nous réserve encore, nous sentons parfois notre âme hésiter et notre fermeté faiblir, rappelons-nous — comme nous y conviait dans un discours récent notre éloquent Ministre des Affaires étrangères, — rappelons-nous ce qu'a été notre action pendant la guerre, ce qu'à côté de tant de malheurs et de désastres, elle a apporté de grandeur à l'âme nationale.

Rappelons-nous que c'est parce que nous avons su vivre, vouloir, résister et espérer au milieu de difficultés et de désillusions sans nombre, que notre juste cause a connu le triomphe.

L'énergie de caractère et la volonté, Mesdames et Messieurs, telle sera toujours la condition première du succès pour les individus comme pour les nations. Comptons sur elles pour résoudre malgré tout, les problèmes troublants que la guerre nous a légués.

(*Applaudissements.*)
